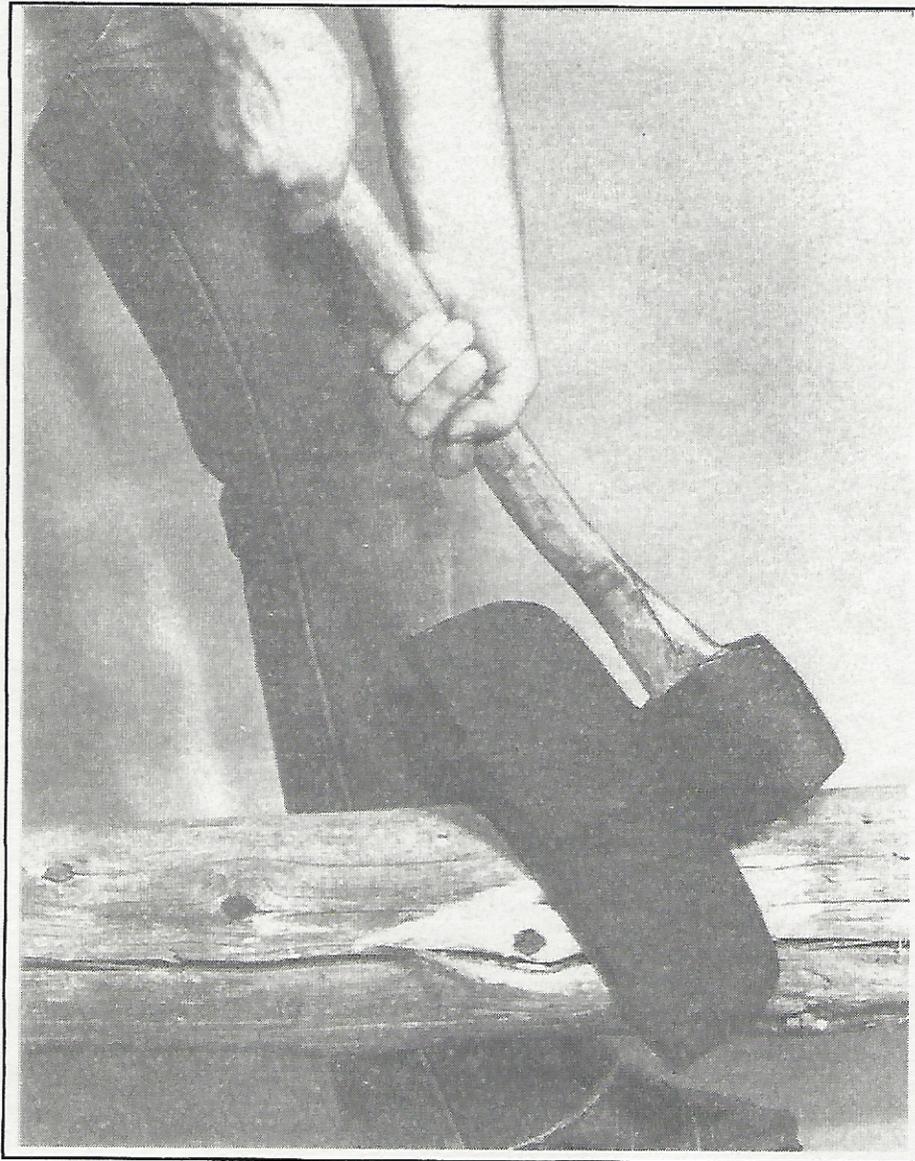


La Lucarne

La revue de l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXII, numéro 3

été 2002



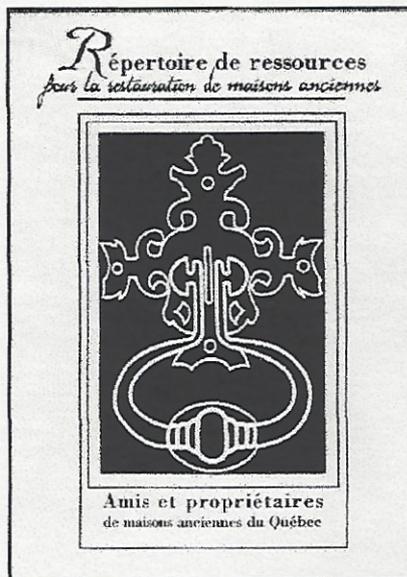
La charpenterie

Photo tirée du catalogue de la collection permanente *La main et l'outil*
Musée d'art de saint-Laurent

À propos des métiers traditionnels du bâtiment...

Sommaire

- Billet 3
Réflexions en marge de la publication d'un répertoire de ressources professionnelles
- Les artisans des métiers traditionnels sans voix et sans voie 4
- Les gens de métiers d'art du bâtiment 5
- Garder en vie les vieux métiers 6
- Sauvegarde 7
Le manoir seigneurial Denis-Benjamin-Viger
- Atelier de restauration sur un bâtiment ancien 8
- Propositions d'intervention sur des bâtiments anciens 9
- Ma bibliothèque 10
La ville aux cent clochers
- Ma maison 11
Habiter dans un bureau de poste
- En bref 12
- Appui aux Amis de la Montagne 12
- Carrefour des petites annonces 13-14
- Activités 2002 15
- Congrès 2002 16



- **Prix : membres: 10 \$
non membres : 15 \$**
(Frais de poste et de manutention en sus.)

- **Pour se le procurer:**

- **Secrétariat de l'APMAQ,
2050, rue Amherst
Montréal, Qc
H2L 3L8
(514) 528-8444**

Les membres du conseil d'administration 2001-2002

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Micheline Frenette, vice-présidente
(450) 467-6256

Réal Béland, trésorier
(450) 661-2949

Gordon Lefebvre, secrétaire du Conseil
(514) 767-6311

Agathe Lafortune, attachée aux relations
(514) 332-5943

France St-Jean, conseillère
(450) 787-2969

Bernard Lajoie, conseiller
(450) 791-2448

Jacques Portelance, conseiller
(418) 626-0497

Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans *La Lucarne*, on fait parvenir textes et illustrations accompagnées d'un chèque à L'APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal (Qc), H2L 3L8.

Les tarifs en vigueur sont:

Carte d'affaire	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

Pour tout renseignement, prière de contacter madame Agathe Lafortune, au 987-3000, poste 4495 suivi du #.

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Micheline Frenette, Agathe Lafortune, Gordon Lefebvre, France St-Jean
Collaboratrices, collaborateurs : Éliane Labastrou, Pierre de Bellefeuille, Francine Chassé, Lester Toupin, François Varin
Photographies et illustrations: Jean Laberge, A. Laramée, Micheline Frenette, Éric Pellerin, Jeannine Gosselin
Mise en page et transmission de textes par courriel : Agathe Lafortune
Mise à la poste : Gilles Paquin
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca
Site WEB : //www.apmaq.ca.tc

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Pour devenir membre de l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, postez votre chèque à :

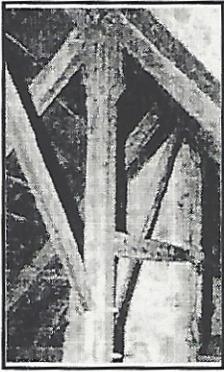
Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal Qc H2L 3L8
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686

Courriel :
maisons.anciennes@sympatico.ca
Site WEB :
//www.apmaq.ca.tc

Réflexions en marge de la publication d'un répertoire de ressources professionnelles

Par Anita Caron

Le 27 mai 2002 à l'Écomusée du Fier Monde a eu lieu le lancement d'un répertoire présentant les services offerts par diverses ressources pour l'entretien et la restauration de maisons anciennes au Québec. Ce répertoire est le résultat de travaux de recherche et de consultations de membres de l'APMAQ et de personnes de différents regroupements ayant apporté leur contribution à la conceptualisation et à la réalisation de ce projet.



Le produit final a été rendu possible grâce à une subvention de Patrimoine canadien et à un contrat de service avec l'organisme Gestion de la maison du fier monde. Ont participé à la conception du projet Réal Béland, Agathe Lafortune, Jacques Portelance, Lester Toupin. Ont apporté leur collaboration à la collecte des données Manon Belleville, Jeannine Gosselin, Jean-Benoît Martel, François Varin et plusieurs conseillères et conseillers du Réseau Villes et Villages d'art et de patrimoine.

Le document se présente sous la forme de fiches rassemblant les coordonnées d'artisans, d'entreprises et de services connexes auxquels on peut référer pour des travaux d'entretien ou de restauration de bâtiments à caractère patrimonial.

Les membres du Conseil se réjouissent de pouvoir répondre ainsi à une demande fréquemment exprimée par des propriétaires de maisons anciennes. La préparation de ce document a été aussi l'occasion de prendre connaissance de la situation souvent fort précaire d'un bon nombre de travailleurs qui oeuvrent dans ce domaine. C'est pourquoi la présente parution de *La Lucarne* a voulu faire le point sur cette situation qui avait d'ailleurs fait l'objet de recommandations précises dans le Mémoire soumis par l'APMAQ au Groupe conseil sur le patrimoine en mars 2000.

Le Mémoire rappelait, entre autres, que les travailleurs du bâtiment étant toujours assujettis à la Loi de l'industrie de la construction n'étaient pas autorisés à exercer de façon légale, des travaux d'entretien ou de

restauration sur bon nombre de chantiers. Il soulignait, en outre, l'absence de lieux et de programmes officiellement reconnus pour la formation de personnes désireuses d'exercer ces métiers. Il déplorait enfin le peu d'espace accordé à la dimension patrimoniale dans la formation des architectes, des urbanistes et de la plupart des professionnels appelés à intervenir sur la réfection de bâtiments anciens.

Pour pallier ces difficultés, il formulait les recommandations suivantes :

« Que les métiers traditionnels du bâtiment fassent l'objet, dans les meilleurs délais, d'une définition précise qui permette aux personnes qui les pratiquent d'intervenir légalement dans des travaux de restauration et d'entretien de bâtiments anciens. » (recommandation 15)

« Que des lieux et des modes de formation et de perfectionnement soient instaurés pour assurer la préparation d'une relève qualifiée dans la restauration et l'entretien de bâtiments anciens. » (recommandation 16)

« Que l'on fasse place à la dimension patrimoniale dans la formation des architectes, des urbanistes, des professionnels, des ouvriers spécialisés et de toute personne dont l'expertise est requise pour l'entretien et la restauration de bâtiments anciens. » (recommandation 17)

Selon les informations dont nous disposons présentement, aucun geste significatif n'a pourtant été posé pour que l'on puisse compter au Québec sur une main d'œuvre qualifiée ayant le statut et la formation lui permettant d'intervenir de façon adéquate dans des travaux d'entretien et de réfection de bâtiments anciens. Puissent les réflexions consignées dans ce numéro de *La Lucarne* contribuer à rappeler l'urgence d'une politique claire et effective à ce propos.



Les artisans des métiers traditionnels sans voix et sans voie

Par Lester Toupin

Le 19 décembre 2001, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la loi 181 modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20). Comme on le sait, l'industrie de la construction réserve l'accès aux chantiers de construction aux seuls travailleurs qualifiés selon cette loi. Or, les artistes et les artisans de métiers d'art ont aussi à intervenir sur les chantiers mais se voient refusés systématiquement l'accès aux chantiers parce qu'ils ne sont pas qualifiés selon cette loi. Cette exclusion a pour conséquence de couper les artisans d'un important marché et de priver, par le fait même, le public de l'apport des artisans dans le bâtiment. La loi 181 permet donc l'accès aux chantiers de construction des artistes, des artisans de métiers d'art de création et des artisans de métiers d'art du bâtiment autrement appelés des métiers traditionnels, en ajoutant après le paragraphe 12° du premier alinéa, le texte suivant:

« 13° aux travaux de construction relatifs à la production et à l'intégration d'une production artistique originale de recherche ou d'expression à l'architecture d'un bâtiment ou à ses espaces intérieurs et extérieurs et aux travaux de rénovation, de réparation et de modification d'un bâtiment ou d'éléments d'architecture intégrés à un bâtiment, lorsqu'ils impliquent un effort de conception et de création artistique ou l'utilisation de techniques anciennes et qu'ils sont exécutés par un artiste professionnel qui n'est pas un salarié habituel d'un employeur professionnel et qui est membre d'une association reconnue, dans les domaines des arts visuels ou des métiers d'arts, en vertu de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (chapitre S-32.01). »

L'industrie de la construction s'est fortement objectée à cette modification; en effet, cette industrie protège, bon an mal an, toute dérogation à l'obligation de se conformer à sa loi. Cependant, le Gouvernement du Québec tient à l'introduction des artistes et des artisans dans les chantiers parce qu'il veut favoriser l'insertion de l'art dans le bâtiment et protéger l'intégrité du patrimoine architectural. L'adoption de cette loi est une très bonne nouvelle, elle témoigne de la sensibilité du Gouvernement à la situation des artistes et des artisans mais aussi de son courage politique. Nous attendions cette loi depuis presque 20 ans!

Mais tout n'est pas si rose... Les négociations avec les représentants de l'industrie de la construction ont eu lieu

autour de l'intégration des artisans de métiers d'art reliés au bâtiment tels que la sculpture, le vitrail, les arts décoratifs. Mais, elles n'ont pas eu lieu à propos des métiers traditionnels du bâtiment, tels que la charpenterie, la maçonnerie, parce qu'on ne voulait pas susciter le refus en bloc de la loi 181 par l'industrie de la construction. Les milieux bien informés prétendent que l'application de la loi 181 aux métiers traditionnels se fera dans un deuxième temps. Le Conseil des métiers traditionnels du bâtiment du Québec (CMTBQ) a suivi ces négociations mais n'y a pas participé n'ayant pas été invité. En effet, le Conseil a fermé ses bureaux en 1999, faute d'appui politique et de budget. L'absence du CMTBQ de ces négociations a consterné les membres du conseil d'administration qui n'ont pu que constater leur incapacité d'agir. Par contre, le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) a bien défendu les intérêts de ses membres. Il faut se souvenir que le membership du CMAQ comprend les artisans de création auxquels chacun d'entre vous pense mais aussi des artisans réunis dans une nouvelle catégorie, les artisans de service. Les artisans intervenant dans le bâtiment appartiennent à cette catégorie qui représente une proportion importante des membres du CMAQ.

Ainsi, les artisans de métiers traditionnels se retrouvent sans voix et sans voie. La situation est même ironique, la loi 181 arrive à un moment où le CMTBQ n'a plus de moyens pour défendre ses membres! Beaucoup reste donc à faire avant de porter la coupe aux lèvres. En attendant l'application de la loi 181 aux métiers traditionnels, beaucoup d'artisans auront cessé d'opérer, victimes, eux aussi, du mal dont souffre le CMTBQ.

Réponse enthousiaste à l'appel de candidatures pour le prix Robert-Lionel-Séguin

Le Conseil de l'APMAQ se réjouit de la réponse enthousiaste apportée à son appel de candidatures pour le Prix Robert-Lionel-Séguin, édition 2002, et désire remercier les personnes qui ont travaillé à la préparation des dossiers soumis de même que celles qui ont accepté d'être mises en candidature. Le Prix Robert-Lionel-Séguin sera attribué le 5 octobre prochain dans le cadre des activités du congrès de l'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* qui se tiendra à Cap Tourmente.

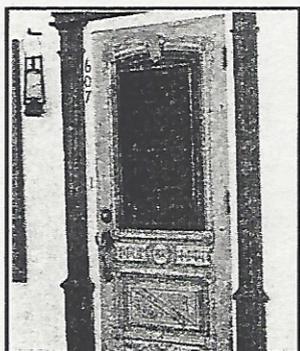
Les gens de métiers d'art du bâtiment

Une présence et un rôle essentiels

François Varin, architecte

À travers le temps, l'architecture traditionnelle témoigne du savoir-faire et de l'ingéniosité de l'artisan-bâtitseur et de son souci constant de réaliser une œuvre à la fois fonctionnelle et décorative qui traduit autant sa fierté et ses aspirations que celles du propriétaire.

Les différents styles d'architecture illustrent ainsi des époques de construction et les périodes culturelles qui les ont vu naître sous le travail attentif et soigné de l'artisan. Les gens de métiers du bâtiment ont, tour à tour, selon leur métier, façonner et orner nos édifices en ayant recours, à chaque époque, aux possibilités des matériaux et aux avancées technologiques du domaine de la construction. Aujourd'hui, les méthodes de construction, les moyens de mise en œuvre et les matériaux ont bien changé et nous ont fait perdre de vue la richesse et la variété du travail de l'artisan bâtisseur. Il est devenu impératif de redécouvrir, d'apprécier à nouveau et de valoriser chacun de ces métiers d'art du bâtiment afin de permettre et de faciliter la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine bâti : c'est une question d'authenticité et d'intégrité. En effet, les interventions de qualité pour assurer la préservation et la pérennité de notre patrimoine bâti, nécessitent la présence reconnue et le travail attentionné de l'artisan de métier. Sa connaissance et son savoir-faire sont nécessaires afin que l'intervention respecte la tradition de bâtir et qu'elle soit faite suivant les règles de l'art.



Nous avons tous, individuellement et collectivement, une responsabilité à cet égard : celle d'être plus exigeant en ce qui a trait autant à la qualité de ce qui se fait, qu'en ce qui concerne le respect du caractère historique et architectural. Les métiers d'art du bâtiment ne continueront d'être exercés que si on les demande, on les recommande et on les privilégie dans les travaux où l'authenticité historique est recherchée. Les gens de métier jouent le rôle essentiel d'assurer la pérennité d'une connaissance et de transmettre un savoir-faire aux générations qui suivent : cet héritage enrichit la mémoire de notre société et perpétue l'idée de l'importance du travail manuel passionné et soigné.

Certaines conditions apparaissent essentielles pour le développement et le renforcement des métiers d'art du bâtiment :



- **la reconnaissance** : le travail et l'expertise particulière de chacun de ces métiers d'art du bâtiment (ferblanterie, menuiserie, charpenterie, maçonnerie, etc.) doivent être connus et reconnus;
- **la recommandation** : les donneurs d'ouvrage (gouvernements, organismes, propriétaires, etc.) doivent eux-mêmes demander et recommander la présence sur le chantier des gens de métier d'art du bâtiment lorsque des travaux impliquent une connaissance et un savoir faire de méthodes et de matériaux traditionnels;
- **la formation** : il faut encourager et susciter l'échange des connaissances, les occasions de partager des expériences entre gens de métier et d'améliorer les savoir-faire;
- **la conception** : les concepts, les plans et devis de restauration-rénovation doivent préciser des exigences et des critères de qualité qui conséquemment, rendront essentiel le recours aux gens de métiers d'art du bâtiment et leur présence sur le chantier;
- **la connaissance** : une intervention de restauration sur un bâtiment ancien ne devrait pas se faire dans le doute ni à la légère. Une recherche historique préalable, et une bonne appréciation des méthodes traditionnelles utilisées pour la mise en œuvre des matériaux devraient guider la réalisation des plans et devis et mettre en évidence certaines expertises pointues et certains savoir-faire que possèdent les artisans de métiers traditionnels;
- **la réalisation** : « ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait ». On ne saurait trop insister sur la mise en place de conditions de travail et d'une approche qui privilégie d'abord le résultat de qualité et le travail bien fait qui demande du temps et de l'engagement.

Garder en vie les vieux métiers

France St-Jean

L'organisme Les Vieux-Métiers dont l'âme dirigeante est Christine Bertrand, une tisserande passionnée, est né en 1992, lors des célébrations du 350^e anniversaire de fondation de Montréal. C'est à ce moment que madame Bertrand eut l'idée de mettre en scène, sur la rue de la Commune dans le Vieux-Montréal, une vingtaine d'artisans représentant autant de métiers amenés en Nouvelle-France, par nos ancêtres. Cette première expérience fait rapidement boule de neige. Musées, municipalités ainsi que divers organismes s'intéressant de près ou de loin au patrimoine vivant, même des écoles, s'adressent aux Vieux-Métiers afin d'animer leurs activités.

Du Marché champêtre présenté chaque dimanche d'été à Saint-Antoine-sur-Richelieu depuis 1998 où des artisans et artisanes se relayaient afin de faire connaître une autre facette de notre patrimoine vivant, les Vieux-Métiers ont déménagé leurs pénates de l'autre côté de la Richelieu, sur le site de Mouton Village à Saint-Charles-sur-Richelieu, en 2001. L'occasion était belle, l'emplacement grand à souhait, pour mettre sur pied un premier Festival des Vieux Métiers regroupant une quarantaine d'artisans pratiquant encore les savoir-faire de nos premiers colons. Au côté des dentellières, cirières, horlogers, rémouleurs, charpentiers, menuisiers, tourneurs, bardeleurs et scieurs de long se partagent l'attention des visiteurs qui sont nombreux à reprendre contact avec nos traditions.

Lors de cette première édition, trois charpentiers ont construit, sur place, pendant les trois jours du Festival, une petite (12' x 12')



maison de colon. C'est la technique de pièce sur pièce à coulisse qui a été privilégiée. Pour la deuxième édition, la porte et la fenêtre ont été ajoutées et un toit de chaume est venu recouvrir le bâtiment.

L'artisan-chaumier, Rénald Lacroix, a surtout travaillé en Europe avec la méthode hollandaise. Ici, code du bâtiment et assureurs ne reconnaissent pas les mérites de ce matériau qui possède pourtant des propriétés isolantes et une durabilité comparables aux nouveaux matériaux disponibles sur le marché. Pour la maisonnette

construite sur le site du Festival des Vieux-Métiers, notre chaumier a utilisé le phragmite commun, celui-là même qui pousse le long de nos routes de campagne. Mis en botte et taillé, le roseau est posé de gauche à droite. L'épaisseur du toit atteint 45 cm. L'entretien est simple : à quelques reprises, on procède au rasage des bouts et au nettoyage de la paille.

Au Québec, il semble, selon le frère Marie-Victorin que les toits de chaume aient été fabriqués à partir de la spartine pectinée, une graminée plus petite.

Qui dit maison ancienne, dit aussi dépendances et une des plus importantes est certainement le four à pain puisqu'il satisfait un des besoins fondamentaux de l'être humain. Toujours dans l'objectif de garder bien vivant des savoir-faire traditionnels, lors de la 2^e édition du Festival des Vieux Métiers, un four à pain a également été construit. C'est à Gérald Larose, le syndicaliste bien connu, secondé par Lester Toupin (membre de l'APMAQ), artisan fumiste, que l'organisation du Festival a confié ce travail. Bien que technique et matériaux utilisés soient de facture récente, il n'en demeure pas moins que la forme finale s'apparente aux fours à pain traditionnels. De plus, la porte de fonte a, quant à elle, été récupérée d'un ancien four.

Gérald Larose n'en est pas à la construction de son premier four à pain. Le premier, fabriqué avec deux barils de 45 gallons auxquels les couvercles ont été retirés, date de 1964. C'est alors qu'il travaillait à la prospection minière au Morand Lake à 84 miles au nord de Goose Bay au Labrador, que monsieur Larose a fait ce four à pain rudimentaire. En tout, après dix années passées dans le Grand Nord, il en a construit sept, tous aussi rudimentaires.

Souvenir d'enfance, le four à pain a certainement marqué cet homme. Enfant, il habite avec sa famille au-dessus d'une boulangerie désaffectée. Lieu de jeux, ce four à pain est encore présent dans sa vie actuelle puisque les portes de fonte, conservées dans la famille pendant de nombreuses années, ferment dorénavant celui qu'il a construit pour son usage personnel.

Enfin, soulignons que pour la troisième édition du Festival des Vieux Métiers qui se tiendra les 6-7 et 8 juin 2003, l'organisatrice, Christine Bertrand, aimerait faire construire une maison en bois rond selon la tradition scandinave. Un héritage qui a d'abord transité chez nos voisins américains, le Log House, pour se retrouver dans nos forêts québécoises. Comme quoi la mondialisation n'est pas un concept né avec les technologies de communications récentes!

Festival des Vieux Métiers 2002 – Construction d'une petite maison pièce sur pièce à tenon en coulisse.

Le manoir seigneurial Denis-Benjamin-Viger. Un bâtiment à sauver!

Éliane Labastrou et Francine Chassé

De la Société patrimoine et histoire de l'île Bizard

L'île Bizard, au nord-ouest de l'île de Montréal, fut concédée en seigneurie à Jacques Bizard en 1678 par Frontenac. Plusieurs seigneurs et seigneuses succédèrent à Jacques Bizard jusqu'au XIX^e siècle, mais aucun d'eux ne fit construire de manoir seigneurial dans l'île. Tout changea en 1842 lorsque Denis-Benjamin Viger et sa femme obtinrent la seigneurie en héritage après 26 ans de lutte devant les tribunaux.

Denis-Benjamin Viger, avocat et grand homme politique, chef patriote devenu héros national après son emprisonnement pendant 18 mois à la suite des événements de 1837-38, s'empressa de faire construire un manoir à l'entrée du village alors naissant pour y loger son intendant et y recevoir ses cousins, dont Louis-Joseph Papineau, ainsi que ses amis faisant tous partie de l'élite intellectuelle canadienne-française

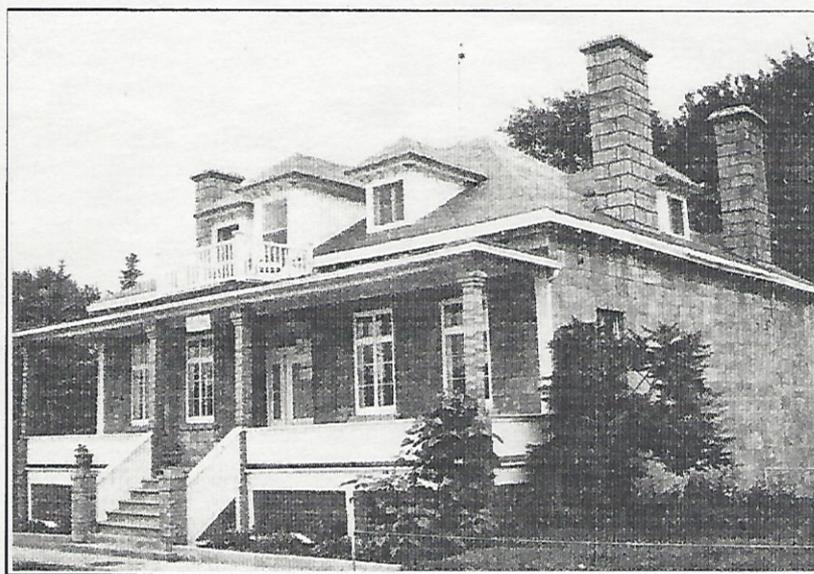
de Montréal. Au manoir, on discutait des grandes questions politiques de l'heure et des affaires de la seigneurie. Sous le régime seigneurial, les censitaires y venaient pour régler leurs cens et rentes.

Le manoir est une construction d'inspiration anglo-normande, par sa forme carrée, son toit à quatre versants, la symétrie de ses ouvertures ainsi que sa porte avec imposte. Il a été érigé en pierre de taille bouchardée sur trois de ses faces et en moellons à l'arrière. Ce type d'architecture est typique des résidences que les riches citoyens de Montréal ou de Québec se faisaient construire au milieu du XIX^e siècle.

La propriétaire étant récemment décédée, le manoir, qui est actuellement en état de délabrement, sera sous peu mis en vente. Le moment serait opportun pour l'acheter, le restaurer et lui donner une vocation culturelle. Parmi les projets envisagés, mentionnons que cette maison, à vocation culturelle, pourrait devenir un mémorial à la vie de Denis-Benjamin Viger, ainsi qu'un centre d'interprétation de la vie seigneuriale et du patrimoine local.

En 1927, Pierre-Georges Roy n'a recensé que 45 manoirs dans

Vieux manoirs, vieilles maisons, et, en 1976, Raymonde Gauthier, dans *Les manoirs du Québec*, pense qu'un bon nombre d'entre eux ont vraisemblablement disparu depuis. **Le manoir Denis-Benjamin Viger est le seul manoir seigneurial authentique dans la nouvelle ville de Montréal.** Il y a donc urgence pour le



Le manoir Denis-Benjamin-Viger en 1985

sauver et le restaurer. Le conseil municipal de l'Île-Bizard l'a heureusement cité monument historique en juillet 2001. La Société patrimoine et histoire de l'île Bizard se mobilise actuellement en vue de le sauver, mais elle a besoin de l'appui des citoyens et des autorités concernées.

Renseignements :

Société patrimoine et histoire de l'île Bizard
Présidente, Francine Chassé (514) 626-7765
Secrétaire, Éliane Labastrou (514) 626-4697

Atelier de restauration

Retour sur l'activité de Saint-Charles-sur-Richelieu

France St-Jean



Groupe de visiteurs très intéressés à l'observation des détails de l'intérieur.

Au-delà de toute attente, plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à l'atelier sur la restauration de maisons anciennes qui s'est tenu à Saint-Charles-sur-Richelieu en avril dernier. Il faut dire que le temps avait pris des airs de séducteur, usurpant la chaleur propre aux jours de juin favorisant ainsi une sortie dominicale propre à l'APMAQ.

Cet atelier n'aurait pu voir le jour sans la collaboration des François Varin, architecte spécialiste en restauration de bâtiments anciens et directeur de Fondation Rues Principales, Jean Laberge de la Société d'histoire des Riches-Lieux, Guy Lecours propriétaire de la maison du forgeron ainsi que Marie-Claude Lord et Alain Roy.

Après s'être rassemblés au presbytère de Saint-Charles-sur-Richelieu, membres et amis de l'APMAQ se sont dirigés vers la maison du forgeron. Nous avons fait alors un examen sommaire des lieux, enrichi des commentaires pertinents de François Varin ou de Bernard Lajoie. Rappelons que cette maison est inhabitée depuis plusieurs mois et que des interventions majeures seraient nécessaires afin de la rendre habitable et

confortable.

De retour à notre lieu de rassemblement, nous avons eu la chance de suivre Jean Laberge dans une visite guidée du presbytère. Construit en 1865, il abrite 14 pièces et n'a subi que peu de modification, si ce n'est du système électrique. Il y a un an, la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu en a fait l'acquisition afin d'abriter l'Hôtel de ville. Cette nouvelle vocation a permis de soulager financièrement la Fabrique. La municipalité envisage de faire de ce bâtiment patrimonial, un lieu ouvert à la communauté. Déjà, un

local est réservé pour la Société d'histoire des Riches-Lieux et une salle polyvalente, dont nos membres et amis ont pu bénéficier, est mise à la disposition des différents organismes de Saint-Charles. Côté mise en valeur du patrimoine, signalons que toutes les serrures et ferronneries des portes et fenêtres ont été débarrassées de leurs nombreuses couches de peinture, mettant à jour, notamment pour la porte principale les détails de la serrure en laiton. Dans un avenir rapproché, il est à l'ordre du jour de refaire la grande galerie qui courait tout autour du bâtiment.

C'est à la salle polyvalente que s'est poursuivie l'activité. La chaleur accablante de la pièce (suivant le dicton populaire «avril ne te découvre pas d'un fil», les fenêtres doubles n'étaient pas encore enlevées) n'a pas empêché les participants d'échanger leurs impressions suite à la visite de la maison du forgeron. Répondant à quelques commentaires sur le déménagement possible de la maison – une affiche « À vendre pour déménagement » avait été posée le matin – François Varin a fait valoir l'importance de garder cette maison dans son milieu. Il rejoint ainsi

les préoccupations de plusieurs Charlerivains pour la sauvegarde de leur patrimoine bâti, d'autant qu'il s'agit ici de la dernière maison à avoir logé des forgerons, encore présente dans le paysage villageois de Saint-Charles-sur-Richelieu. Monsieur Varin a dit toute l'importance d'encourager les municipalités à adopter une vision globale de l'aménagement de leur territoire et à favoriser l'amélioration des lieux physiques entourant les sites patrimoniaux et ce avec toutes les parties concernées: propriétaires, voisins, défenseurs du patrimoine, et autres.

D'autres aspects de la restauration de maisons anciennes ont également été abordés dans le cadre de cet échange, notamment, la pertinence d'une restauration historique intégrale, au risque parfois de sacrifier des ajouts ultérieurs intéressants et révélateurs des différents modes d'occupation des lieux. Pour François Varin qui est peu interventionniste, il importe à chacun des propriétaires de déterminer le type d'approche à adopter selon ses aspirations et ses besoins personnels. Il encourage quant à lui le respect des traces des différentes époques apparentes dans les maisons anciennes. Un exemple éloquent : dans la maison du forgeron, l'électrification est, en grande partie, apparente. C'est-à-dire que les fils courent le long des murs et ne sont camouflés que par de simples baguettes de bois, comme il se faisait couramment, il y a une soixantaine d'années. Puisqu'à la construction de la maison, l'électricité n'existait pas encore, pourquoi, lors de la restauration, en camoufler l'existence?

Enfin, après cet échange des plus enrichissants, notre architecte invité nous a fait des propositions concernant l'approche à adopter pour des interventions sur des bâtiments anciens.

Propositions d'intervention sur des bâtiments anciens

François Varin

La visite de la maison du forgeron a permis de mettre en relief certains aspects particuliers et la nécessité d'adopter une approche prudente lorsqu'il s'agit d'intervenir sur un bâtiment ancien et abandonné depuis quelque temps.

L'investigation du bâtiment doit d'abord porter sur son état structural et sa stabilité puis, sur l'étanchéité et la qualité de conservation des différentes composantes de l'enveloppe c'est-à-dire la toiture, les murs, les portes et fenêtres ainsi que les fondations.

En ce qui a trait à la stabilité structurale, nous avons constaté de nombreux désordres à la fondation de maçonnerie sur tout son pourtour, désordres conséquents à un entretien déficient au fil du temps. De même, certaines pièces de charpente au sous-sol, par suite de l'infiltration d'eau et d'un degré d'humidité élevé, présentaient de la pourriture et devaient à court terme être réparées. Entre autre, la sole, cette pièce de charpente qui repose sur la fondation à la base des murs, était exposée à différents endroits aux intempéries n'étant plus protégée par le revêtement des murs (voir photo no. 1). L'ossature des murs aux étages et la charpente du



Photo no 1, Jeannine Gosselin

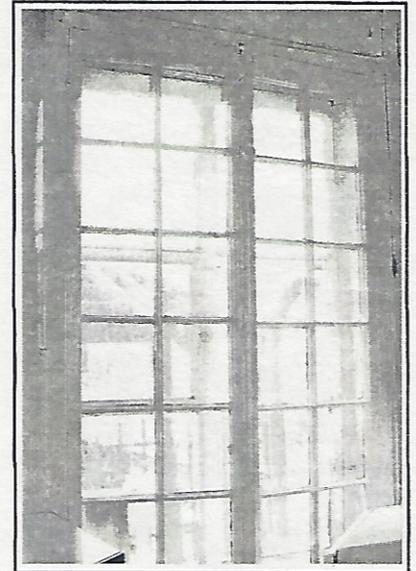
toit semblaient, par contre, en bon état, sous réserve d'une investigation plus poussée.

Quant à l'analyse de l'enveloppe, nous avons observé l'état relativement bon du revêtement de toiture et des murs, sauf au bas de ces derniers sur tout le pourtour. La cuisine d'été présentait cependant des vices à corriger rapidement : la fondation sur poteaux se déversait, il y avait beaucoup de pourriture au plancher et à sa structure. La toiture percée (là où était auparavant le passage de la cheminée) laissant entrer l'eau et la neige en est certainement la cause.

Les portes et fenêtres étaient récupérables (voir photo no. 2). Quant à la finition intérieure, les murs étaient en bon état mais le plancher près de la chambre de bain n'était plus structurellement supporté et devait être réparé et restauré.

Voici l'approche à adopter dans le cas de ce bâtiment et l'ordre de priorité à donner aux interventions : ce bâtiment de grand intérêt devrait être maintenu à son emplacement et faire l'objet de travaux de restauration soignés compte tenu de son histoire et de son architecture. Puis ces travaux devraient respecter les principes suivants :

- faire des interventions minimales pour conserver au maximum la fabrique et les détails actuels, respectant ainsi tous les apports significatifs au fil de l'évolution du bâtiment;
- avant d'intervenir, procéder à une recherche historique et architecturale pour se doter des meilleures connaissances possibles;



Photo, no 2, Jeannine Gosselin
Bel exemple de fenêtre originale conservée. Les autres ont été changées au cours des années selon les différentes modes.

- réaliser sur le site une analyse plus poussée et un curetage sélectif pour mieux comprendre son évolution physique et éviter l'inconnu;
- procéder aux travaux par étapes en corrigeant d'abord les défaillances structurales : fondations, charpente de plancher, structure de la cuisine d'été, etc.;
- réaliser en priorité les travaux de structure : la réparation de la fondation de maçonnerie, la réparation des revêtements de murs et de toiture, puis réaliser les travaux de finition, de restauration et d'amélioration intérieure;
- intégrer les équipements de confort, l'électricité, la plomberie et le chauffage, d'une manière discrète en respectant l'histoire et l'architecture du bâtiment.



La ville aux cent clochers

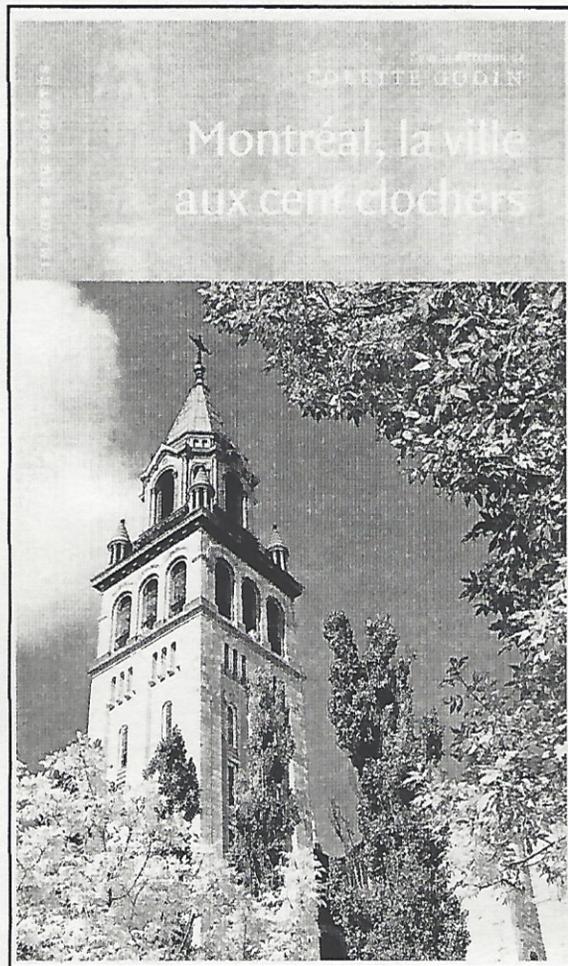
Micheline Frenette

« **Montréal, la ville aux cent clochers** »: on attribue l'expression à l'auteur américain Mark Twain de passage à Montréal en 1881(!). Depuis ce temps le visage religieux de la métropole est devenu l'un des plus diversifiés en Amérique du Nord. Encore dédiés au culte ou en quête d'une nouvelle vocation, les quelque cinq cents lieux de culte que compte Montréal aujourd'hui constituent un patrimoine architectural hors du commun.

Le Centre d'histoire de Montréal a collaboré de façon significative à sa mise en valeur en lançant un concours de photographie sur ce thème à l'automne 1999. À partir des meilleures photos réalisées à cette occasion, des spécialistes et des témoins des grandes traditions religieuses représentées ont été mis à contribution pour révéler au grand public la richesse et la diversité (étonnante) du patrimoine architectural religieux de Montréal: églises, temples, basiliques, mosquées, synagogues, pagodes, monastères, statues, cloches, vitraux, etc. On y fait même honneur aux églises catholiques modernes construites dans les années 1950 et 1960.

Ces photographies sont complétées par quelques illustrations d'époque et soutenues par plusieurs petits articles regroupés autour de différents thèmes comme l'inscription des lieux de culte dans la vie des quartiers ou comme véhicules culturels. On aborde également la nécessaire question de leur conservation et des reconversions (sans jeu de mot) possibles, compte tenu de l'exode des âmes. Forcément il ne faut pas s'attendre à un traitement en profondeur de ces questions dans un si petit ouvrage. Son rôle en est davantage d'éveil à la beauté de ce patrimoine si étroitement lié à notre histoire.

Cet ouvrage constitue ainsi un outil indispensable pour partir à la découverte des lieux de culte de la métropole. Le format du livre permet de s'en servir comme guide de promenade, d'autant plus qu'on y retrouve une carte indiquant l'emplacement des édifices photographiés. Cela n'empêche pas que le volume soit très beau,



richement illustré sur papier glacé. Je vous recommande très fortement cet ouvrage. Et pourquoi ne pas s'inspirer de l'idée du concours pour stimuler une appréciation active du patrimoine chez jeunes et vieux dans nos régions et municipalités.

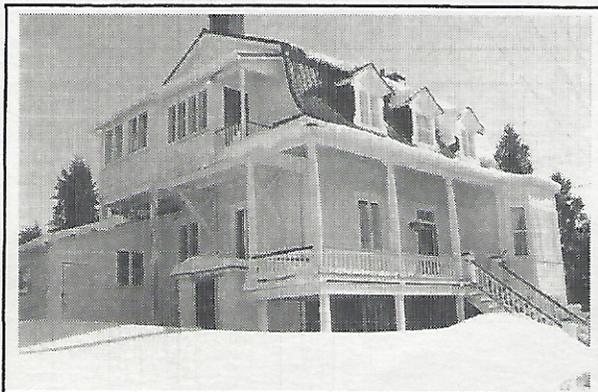
Montréal, la ville aux cent clochers, Regards des Montréalais sur leurs lieux de culte, sous la direction de Colette Godin. Montréal, Fides, 2002, collection Images de société, \$19,95. ISBN 2-7621-2380-1.

Habiter dans un bureau de poste

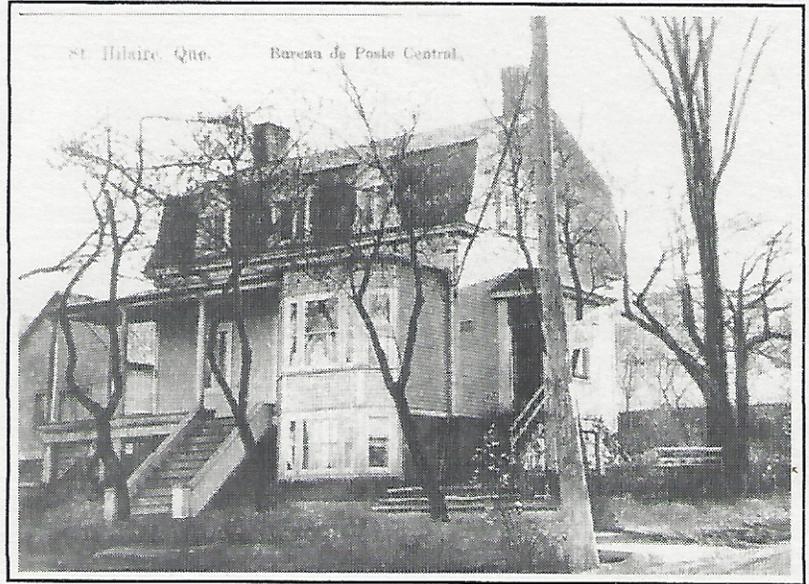
Micheline Frenette

Ma maison se trouve à Mont-Saint-Hilaire sur la Montée des Trente qui tire son nom du fait qu'elle a été ouverte pour desservir les cultivateurs installés sur les terres du deuxième rang, à trente arpents (1,8km) de la rivière et du chemin du bord de l'eau. Cette victorienne campagnarde en déclin de bois blanc avec un toit mansard rouge aurait été construite vers 1873 et a servi de bureau de poste pendant de nombreuses années. La maison est sise près du chemin de fer et il y avait auparavant une gare à quelques pas. La voie ferrée amenait les passagers et le courrier; les fils qui la longeaient transmettaient les nouvelles de l'extérieur, d'abord par télégraphe, puis par téléphone. Des milliers d'Hilairémontais ont ainsi profité des services dispensés dans cette maison. À l'étage, les pièces ont dix pieds de hauteur et plusieurs boiseries d'origine lui confèrent un cachet particulier. Les fenêtres à battant laissent pénétrer pleinement l'extérieur. Le demi-sous sol où se trouve la cuisine et la salle à manger met en évidence les épaisses fondations en pierres.

Bruce Campbell, un immigrant écossais qui avait fait fortune dans les chemins de fer, acheta la seigneurie de Rouville avec ses frères et fit construire le manoir Rouville-Campbell de style Tudor, aujourd'hui un hôtel de prestige. Il apparaît comme propriétaire de la maison en 1895. Comme le montre la chaîne des titres, il acquit la maison de Félix Martin, photographe, qui via sa fille Basilisse, la rachètera au cours de la même année. Félix Martin aurait été officiellement maître de poste de Saint-Hilaire station du 1er juillet 1885 au 1er novembre 1922, date à partir de laquelle Mlle Basilisse Martin portera le titre jusqu'en 1935. Avec ses sœurs, Cordélia et Zéphirine, elle s'occupait en même temps du «central téléphonique» puisque ces deux services ont été longtemps au même endroit.



La maison en 2001



Le bureau de poste de Saint-Hilaire vers 1900. Photo A. Cardinal

Propriétaire de la maison de maître de poste à partir de 1939, Madame Laurette Bourbonnière-Cardinal prit la relève pendant 35 ans, jusqu'en 1974, date de sa fermeture. Son fils, Armand Cardinal, développera une passion pour l'histoire locale et écrira deux livres sur Mont-Saint-Hilaire. À son décès, son épouse et plus tard, sa fille, me firent don de photos anciennes de la maison qui faisaient partie de sa collection. Dans les années 1970, la maison arborait encore le panneau de Postes Canada lorsque la famille Waddell en fit l'acquisition.

Dans les années 1950, le manoir Rouville-Campbell était à l'abandon et c'est un artiste catalan, Jordi Bonet, qui le sauva de la destruction en s'y installant avec sa famille et en y aménageant des ateliers de sculpture. Au milieu des années 1970, je vins à un concert au Manoir et vis la maison pour la première fois. Je me souviens m'être exclamée « C'est la sorte de maison que j'aimerais avoir un jour. » Ce jour vint plus vite que je m'y attendais. Un changement de carrière amena les propriétaires à Québec et mon mari et moi-même louâmes la maison pendant un an. Notre fille a donc préparé son avenir en grandissant dans une maison historique. Par la suite, j'ai dû prendre le foyer en charge seule, mais je ne pouvais pas me résoudre à laisser le sort de cette résidence à d'autres. La maison semble destinée à se retrouver entre les mains d'une femme qui, faute de moyens techniques et financiers, s'y investit avec courage. En effet, les défis à relever ne manquent pas et, avouons le, il faut être un peu timbrée pour habiter un bureau de poste (!)

Au secours du Mont-Royal

Pierre de Bellefeuille

La Commission des Biens culturels du Québec (CBCQ) a tenu récemment, au Marché Bonsecours, à Montréal, des audiences publiques sur la protection du Mont-Royal. Ayant pris connaissance du mémoire préparé par l'association des Amis de la Montagne, un membre de l'APMAQ, Pierre de Bellefeuille, avec l'accord de notre présidente Anita Caron, s'est présenté devant la CBCQ, le 21 mai, afin d'appuyer les recommandations des Amis de la Montagne.

Le Mont-Royal a donné son nom à la métropole du Québec et l'identifie comme les Pyramides identifient l'Égypte. Les Montréalais vivaient sous l'illusion que ce monument naturel était protégé. Illusion, parce que les juridictions multiples laissaient des interstices, et aussi à cause des pressions exercées par les développeurs, parfois avec succès.

Les Amis de la Montagne recommandent que soit créée la Commission du Mont-Royal qui relèverait conjointement du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal. Les arrondissements auraient voix au chapitre. Les Amis de la Montagne précisent que «toute politique et tout projet significatifs seront soumis à la consultation publique». Voilà qui remédierait à l'une des principales failles des pratiques passées.

En bref...

Circuits patrimoniaux de la Ville de l'Assomption

En juillet et en août, découvrez l'histoire et le patrimoine de la Ville de l'Assomption en compagnie de personnages historiques. Trois circuits sont proposés.

Les parcours durent environ 2 heures. Frais de participation : 2\$

Réservation ou information : (450) 589-0233

Circuits patrimoniaux à vélo dans l'Ouest de Montréal

La *Société découverte et sauvegarde du patrimoine de l'Ouest de île* propose des randonnées à vélo permettant la découverte d'une soixantaine de maisons patrimoniales de Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, de Sainte-Geneviève et de Dorval. Des cartes du circuit sont disponibles gratuitement. Une animation est prévue dans les vieux villages. Information : (514) 693-9114

Visite à Saint-Jean-Port-Joli sous la pluie

Nous voulons remercier Robert Gagnon, architecte et agent culturel travaillant à la Ville de Saint-Jean-Port-Joli, pour la contribution apportée à la visite des membres de l'APMAQ le 19 mai dernier. Nous nous réjouissons de voir avec quel enthousiasme il s'engage en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du riche patrimoine de Saint-Jean-Port-Joli et de sa région.

Actions de représentation de l'APMAQ

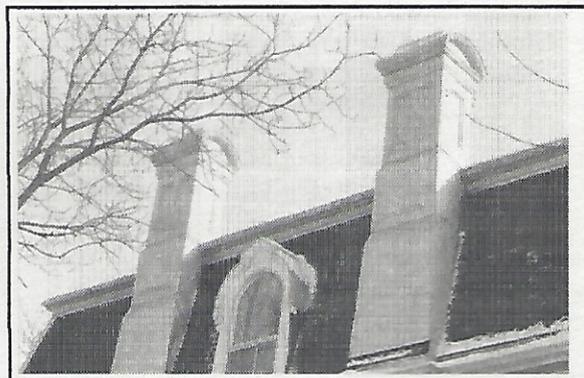
En avril dernier, l'APMAQ a participé à la table sectorielle «culture et patrimoine» mise sur pied par la Ville de Montréal en préparation au Sommet de Montréal. Pour obtenir le rapport de ces travaux, on peut s'adresser au Secrétariat du Sommet : (514) 872-1800.

L'APMAQ sera aussi représentée au Congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec qui se tiendra, cette année, dans la ville de Sherbrooke, les 14, 15 et 15 juin.

Agathe Lafortune

Des «cheminées habillées» par des ferblantiers-plombiers.

Une des particularités intéressantes du patrimoine bâti de Saint-Denis-sur-Richelieu, ce sont ses «cheminées habillées». C'est dans la première moitié du XXe siècle que deux ferblantiers-plombiers, Joseph Laflamme et Irénée Bélanger, de Saint-Denis ont recouvert bon nombre des cheminées des maisons anciennes. Les pièces de tôle ou de fer blanc sont moulées à l'aide de leviers et



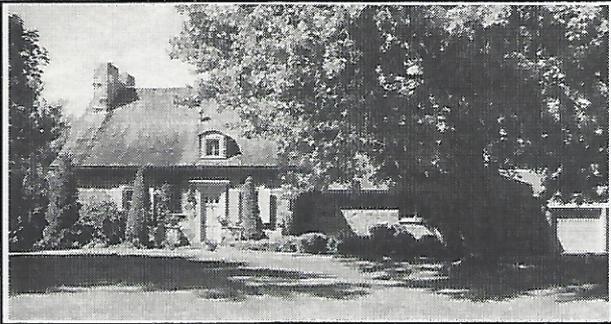
Cheminées habillées de fer blanc coiffant le presbytère de Saint-Denis-sur-Richelieu, photo Le Vieux Marché de Saint-Denis-sur-Richelieu.

de maillets, selon des gabarits créés par les deux artisans. L'habillement ainsi conçu est ensuite installé sur la cheminée et fixé solidement au toit. On en dénombre environ 200 dans toute la municipalité, village et campagne réunis. Afin de faire connaître cette spécificité de l'architecture dionysienne, les organisateurs du Vieux Marché de Saint-Denis préparent une exposition sur ces «cheminées habillées». Une sortie dans la Vallée du Richelieu à ne pas manquer les 10 et 11 août prochain, à Saint-Denis-sur-Richelieu.

France St-Jean

Carrefour des petites annonces

**Maison tricentenaire
située à Saint-Lambert**



**11 pièces - 3 salles de bain - air climatisé
Terrain de 30,000 p.c. - 5 chambres à coucher
Piscine creusée**

**Huguette Martineau, agent immobilier affilié
Royal Le Page
Tél. (450) 672-0321**

Bernard Lajoie
Consultant en restauration
de bâtiments et décoration
77^e, rue Principale
Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
(sortie 452, autoroute 20)
Tél.: (450) 791-2448

Atelier André Francoeur

PRODUITS HAUT DE GAMME

SPECIALITÉ

• Fenêtres canadiennes à crémone

• Portes de bois

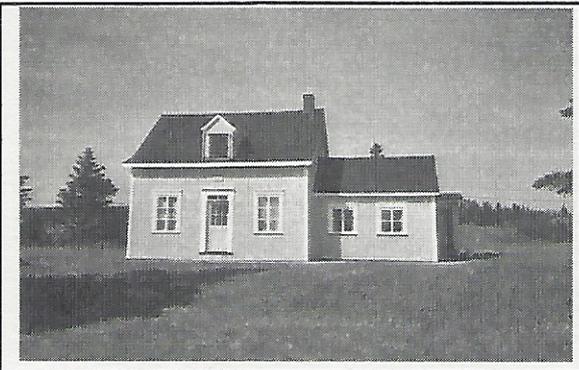
Extérieures et intérieures

Essences de bois variées selon spécifications

360-B DE L'INDUSTRIE, LOUISEVILLE, QC J5V 3A2 TÉL.: (819) 228-9232

NATASHQUAN

(À quelques minutes de la mer.)



**Maison construite en 1883 et ayant gardé son cachet
d'origine.**

Dimension du terrain : 65,000 pi ca.

Résidentiel et commercial

Prix demandé 95,000\$

Téléphone : (514) 354-5171 (Rés.)

(514) 353-2991 #209 (Bur.)

LES TOITURES TOLE-BEC INC.

Toitures traditionnelles
à poquettes
à joints debout
à la canadienne
Cuirre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) **661-9737** Site Internet : tole-bec.com

LE PATRIMOINE, UNE PASSION QUI SE PARTAGE ...

VOILÀ CE QUE PROPOSE LE CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC AVEC SES VISITES GUIDÉES

CIRCUITS JARDIN

Dimanche le 7 juillet

La région de Québec et ses jardins à travers les siècles

Dans le cadre de la programmation « Cap sur les jardins de Québec »

Choisissez 1 circuit qui vous mènera sur les différents sites en autobus :

Pour tous les circuits :

Réservation obligatoire au (418) 647-4347 ou sans frais au 1-800-494-4347

Visitez notre site web pour plus de détails :

www.cmsq.qc.ca

Activités organisées sur demande pour les groupes

Circuit 1	Circuit 2	Circuit 3
Jardin Roger Van den Hende	Domaine Maizerets	Maison Henry-Stuart
Parc du Bois-de-Coulonge	Jardin de Saint-Roch	Maison Hamel-Bruneau
Villa Bagatelle	Jardin Jeanne d'Arc	Maison des Jésuites

Le dimanche 11 août

Les cimetières-jardins ou la plénitude du dernier repos en nature

Le dimanche 13 octobre

Les arbres anciens urbains du quartier Saint-Jean-Baptiste

Les samedis de l'Halloween les 26 octobre et 2 novembre

Les cimetières anciens du Vieux-Québec

CIRCUITS ARCHITECTURE

Les dimanches 4 août et 29 septembre

Les villas urbaines du chemin Sainte-Foy

Le dimanche 15 septembre

Les intérieurs du quartier Montcalm

Coût unique pour les circuits de la programmation régulière : 15\$ par personne / 1 circuit

Durée : moyenne de 3 heures / 1 circuit

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le dimanche 14 juillet

Le jardin de la Maison Henry-Stuart

Dans le cadre de la programmation « Cap sur les jardins de Québec »

7 au 11 août

La petite histoire des maisons de Québec au temps des Français

Dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France
-Activité familiale de découverte



Maison ancestrale présentant de nombreuses de possibilités et située à Victoriaville près du Musée Sir Wilfrid Laurier.

Des rénovations y ont été effectuées récemment tout en respectant le cachet d'origine.

Cette propriété, qui a vu naître Armand Lavigne, est située sur un grand terrain boisé de 1,629 mc. L'historique du domaine de même que tout autre document le concernant sont disponibles sur demande.

Contactez Denis Marchand,
La Capitale (Victoriaville) (819) 758-5259

À LAVALTRIE

Maison ancestrale (1895) bien rénovée,
située au 1241 rue Notre-Dame,
sur le Chemin du Roy, voisine d'un boisé public.

Vue sur le fleuve, arbres matures, 13,044 pi.ca.,
commercial et résidentiel.
Prix demandé 144,900\$

René Lemay, Sutton sélect (514) 990-0833
www.visitenet.com

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
JOK 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

Activités 2002

Visites de l'été

Le dimanche 9 juin 2002
WARWICK
Région des Bois-Francs

Le dimanche 21 juillet 2002
VISITE ANNULÉE
Pointe-Claire

Le dimanche 18 août 2002
PONT-ROUGE
Vallée de la rivière Jacques-Cartier

Fin de semaine du 4, 5 et 6 octobre 2002
Congrès annuel de l'APMAQ
Région du Cap Tourmente

Rendez-vous

Le dimanche 18 août 2002
Visite à Pont-Rouge

Responsable : Réal Béland avec la collaboration de Jacques Portelance et de Michel Boilard.

Deuxième ville en importance du comté de Portneuf, Pont-Rouge est bien pourvue sur le plan patrimonial. À l'entrée sud de la ville, en empruntant le chemin du Roy, vous découvrirez le site Déry classé site historique en 1984. On y retrouve le premier pont à péage au Québec, la maison du péagiste, une laiterie... La maison a été rénovée et abrite un centre d'interprétation. Un petit bijou.

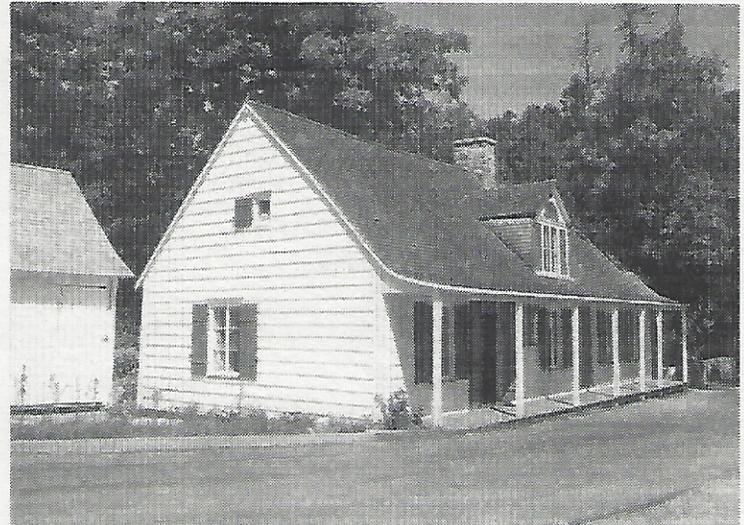
Au cœur de la ville, se dresse le vieux mais inébranlable moulin Marcoux. Construit avec le calcaire de la rivière, il a été en opération jusqu'en 1900. Restauré, le bâtiment constitue aujourd'hui un important lieu pour la diffusion de la culture : on y retrouve une salle de spectacle, une galerie d'art et une boutique.

On vous attend au moulin Marcoux à 11h. Vous pourrez prendre votre goûter ou utiliser les services de restauration des environs. Il est possible de stationner sur la place de l'église. À 13h, commencera la visite de maisons anciennes situées à Pont-Rouge.

Au plaisir de vous rencontrer.

Michel Boilard

Note : Pour se rendre au moulin Marcoux, il faut compter 2h30 de Montréal et 30 minutes de Québec. De l'autoroute 40, en venant de Québec, prenez la sortie 281 (route 365 nord), au troisième feu de circulation vous êtes rendu. De l'autoroute 40, si vous venez de Montréal, prendre la sortie 269 (route 358, en direction de Pont-Rouge).



Maison Déry, Pont-Rouge

Appel de photos pour le congrès 2002

Nous faisons de nouveau appel à la collaboration des membres pour qu'ils nous adressent des photos de leur maison ancienne. Ces photos seront présentées sous forme de diapositives lors du prochain congrès. Le responsable de la séance de projection, Robert Bergeron se fera un plaisir de recevoir les photos qui lui seront adressées et de les retourner, il va sans dire, dans les meilleurs délais. Pourquoi ne pas accompagner vos photos de commentaires explicatifs sur votre maison, son histoire, ses caractéristiques architecturales et les restaurations faites?

Robert Bergeron, 1164 avenue Royale, Beauport, (Qc) G1E 2A9

Courriel : robert.bergeron@menv.gouv.qc.ca

Téléphone : (819) 666-9567



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Le congrès

Cap-Tourmente 4-5-6 octobre 2002

Programme provisoire

Vendredi 4 octobre

17 h 00	Accueil à l'Hôtel Val-des-Neiges, 201 rue Val-des-Neiges - Mont-Saint-Anne Remise des documents	15h 00	Visite de maisons anciennes de Saint-Joachim-de-Montmagny
19h 30	Présentation du programme Conférence publique sur l'histoire de l'occupation du territoire de Cap Tourmente	17h 30	Cocktail et remise des prix de l'APMAQ à la Petite-Ferme
20h 30	Présentation commentée de photos de maisons anciennes appartenant à des membres de l'APMAQ	19h 00	Banquet suivi d'un encan au profit de la Fondation maisons anciennes du Québec Hôtel Val-des-Neiges

Samedi 5 octobre

9h 00	Départ pour la Réserve nationale de la Faune
9h 30	Visite de la Petite-Ferme et de la Maison des Français de Cap Tourmente Dîner sur place
13h 30	Visite de la Grande-Ferme <i>Accompagnement:</i> Pierre Gaudin, coordonnateur du Centre d'interprétation du patrimoine

Dimanche 6 octobre

9h 00	Assemblée générale
14h 00	Visite du Château Bellevue et de son environnement <i>Accompagnement :</i> abbé Jacques Roberge, procureur du Séminaire de Québec
15h 30	Visite de maisons anciennes de la Côte-De-Beaupré

Le congrès : informations sur l'hébergement à l'Hôtel Val-des-Neiges.

L'inscription, la conférence du vendredi soir, le banquet et l'encan du samedi soir, l'assemblée générale du dimanche matin auront lieu à l'Hôtel Val des Neiges 201, rue Val des Neiges à Beaupré. Un bloc de 25 chambres a été retenu pour les membres de l'APMAQ.

Deux forfaits sont proposés :

Forfait A	(2 couchers - 2 petits déjeuners - le banquet du samedi soir, le brunch du dimanche midi) service inclus—taxes en sus. Le tarif par personne est de \$288. en occupation simple et de \$179. en occupation double.
Forfait B	(1 coucher - le banquet du samedi soir - le petit déjeuner et le brunch du dimanche) service inclus—taxes en sus. Le tarif par personne est de \$169. en occupation simple et de \$114. en occupation double.

Le coût des repas est le suivant pour les participants et participantes ne résidant pas à l'Hôtel Val-des-Neiges (service inclus - taxes en sus) :

- petit déjeuner : 10\$
- brunch du dimanche : 19.50\$
- banquet du samedi soir : 34.25\$

Voici les coordonnées pour faire ses réservations à l'hôtel :
Téléphone : (418) 827-5711 ou 1 - 888 - 554-6005
Télécopieur : (418) 827-5997
Site internet : www.hotelvaldesneiges.com

Un formulaire d'inscription au congrès sera inséré dans *La Lucarne* d'automne.